

L'urbanisation de Nancy après la Première Guerre mondiale et les échanges avec la campagne environnante

Jean-Marie Simon
Doctorant Géographie à l'Université de Lorraine
Ancien directeur du CAUE 54
Académie de Stanislas

Les Villes et les campagnes sont présentées comme des milieux complémentaires, ou antagonistes lorsque les villes puisent une part de leur richesse économique et humaine dans les campagnes. Cette dernière image d'une ville se développant au détriment des campagnes demande à être nuancée. D'abord sur le plan économique, il est montré aujourd'hui que les habitants des régions très urbanisées contribuent de façon significative, par un transfert de recettes fiscales, aux financements des territoires ruraux¹. Par contre la question des déplacements de population, est plus complexe surtout depuis l'époque industrielle qui bouleverse les lignes de partage entre ce qui est ville et ce qui est campagne. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la concentration de l'industrie, et son besoin de main-d'œuvre absorbe, d'abord la population en surnombre dans les campagnes, puis celle des manouvriers, ce que les cultivateurs dénoncent vivement, car « la ville » leur retire les bras qui leur sont nécessaires. L'accueil de cette nouvelle population se fait en partie dans la ville traditionnelle, mais aussi dans la campagne et les villages proches donnant naissance à des territoires urbains plus ou moins vastes². Les quelques indications détaillées rapidement dans le propos suivant concernent la ville de Nancy et les rapports de coopération qu'elle a su construire dès le début du XX^e siècle avec les villages et les campagnes qui l'entourent.

1. Avant la Première Guerre mondiale, Nancy est déjà handicapée par le manque de foncier.

La ville de Nancy a une faible emprise foncière (15km²) ; elle est à la 12 000^e place des communes françaises du point de vue de la surface, alors qu'elle est aujourd'hui à la 37^e place du point de vue de la population. De plus, une grande partie du territoire était inondable jusqu'à ces dernières années, et les plaines de l'ouest qui auraient pu être urbanisées étaient constituées de grands domaines agricoles appartenant à une noblesse nancéienne très attachée à la propriété foncière. Ces domaines ne se libèrent que très progressivement dans la seconde moitié du vingtième siècle.

Dès 1850, Nancy connaît un essor industriel (vêtements, chaussures, imprimerie), essor renforcé par l'arrivée des « optants » après la guerre de 1870 et surtout par le

¹ MARCHAND B., 2001.

² Dans les industries primaires : mines, aciéries, sidérurgie, la pratique des trois-huit permettait l'organisation de transport par car allant chercher les ouvriers dans un rayon de cinquante à soixante kilomètres.

développement des mines et de la sidérurgie dans des villages proches : Ludres, Maxéville, Jarville, Pompey, Neuves-Maisons. La demande de logements explose et la ville est dans l'incapacité d'y répondre. C'est dans les villages de la périphérie, souvent d'anciens villages de vigneron que les populations ouvrières arrivent, souvent dans de mauvaises conditions, à se loger. Ainsi les douze villages qui ceinturent Nancy, connaissent un taux de croissance identique à celui de la ville, simplement avec un léger décalage.

Entre 1870 et 1881, Nancy augmente sa population de 40%, les 12 villages restent stables,

Entre 1881 et 1901, Nancy augmente sa population de 23%, les 12 villages gagnent 47%

2. La fin de la Première Guerre oblige la ville à une nouvelle stratégie

Dès 1917 l'inquiétude est forte. Si la ville a grandement profité de la défaite de 70, la victoire risque de remettre en cause sa croissance avec le départ possible des 13 000 Alsaciens-Lorrains qui avaient opté pour la France, la réduction des effectifs militaires, la concurrence des entreprises alsaciennes et mosellanes qui vont rechercher de nouveaux marchés côté français, et la concurrence de l'université de Strasbourg... À cela il faut ajouter les destructions sur la ville, trois cents immeubles détruits ou endommagés, et un éloignement de la population. En 1917, Nancy n'a plus que 61000 habitants au lieu des 110000 d'avant-guerre.

En cette année 1917, Georges Hottenger³, leplaysien engagé auprès du Musée social, propose d'abandonner le projet d'extension de la ville de Nancy étudié en 1913, de prévoir une ceinture verte autour de la ville, et de s'appuyer selon ses propos sur le développement « suburbain » et celui de « villes satellites » proches. Nancy pour sa part, toujours selon l'auteur doit s'attacher à créer un grand centre commercial et administratif entre la gare et le marché. Ce projet, séparant vocation résidentielle réservée aux villages alentour et conservant à la ville-centre les fonctions économiques, va marquer tous les projets urbains de la Nancy jusqu'aux années 1970.

Un événement accroît encore le rôle de ces communes limitrophes : les dommages de guerre. Les destructions ont concerné des villages ruraux situés sur une ligne de front à quelques dizaines de kilomètres de Nancy. En Meurthe-et-Moselle, 126 villages sont détruits à plus de 50% et 41000 immeubles sont détruits partiellement ou totalement. La loi sur les dommages de guerre du 17 avril 1919 indemnise pratiquement à la valeur du neuf les sinistrés s'ils reconstruisent sur place ou dans un rayon de 50 kilomètres sans sortir de la zone sinistrée. Il n'existe pas de chiffres précis pour connaître le nombre d'habitants qui profitent de cette opportunité pour quitter la campagne et construire en ville. Dans une interview, Fernand Mascret, architecte, raconte qu'il construisit plusieurs centaines de maisons de ville, dans un style Art déco très simplifié, pour des personnes qui venaient des villages détruits et qui ont trouvé du foncier dans les lotissements créés dans les villages attenants à Nancy : Laxou, Villers, Vandoeuvre. La demande est si considérable qu'au début certaines rues portent le nom des villages dont viennent les habitants. Un processus un peu différent fut perceptible à la fin de la Seconde Guerre, car il bénéficie à la ville-centre : une entreprise du secteur de Baccarat mobilise ses dommages de guerre pour la construction du premier immeuble de grande hauteur de Nancy. Quitter la campagne constituait un objectif d'une part significative de la population rurale qui vivait difficilement dans un habitat hérité de la fin du XVIII^e siècle, et les dommages de guerre furent pour eux une belle opportunité.

³ HOTTENGER G., « La question de l'habitation et la reconstruction des villes et des villages », *Société industrielle de l'Est*, n° 128 (1917), Nancy, pp.24-60.

3. À partir de 1919 un partenariat entre ville-centre et villages environnants se développe.

Nancy s'engage rapidement dans un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension rendu obligatoire par la loi Cornudet de 1919, et travaille en lien avec les villages voisins pour les voiries et réseaux divers, et la ville met ses services techniques à leur disposition. En effet cette première loi d'urbanisme ouvre la possibilité de coopération intercommunale. L'exemple le plus connu est le projet d'Henri Prost pour la côte Varoise. Plusieurs dizaines de communes regroupées en syndicat intercommunal élaborent un projet paysager aboutissant à une ville-parc ou une ville paysage dans la perspective d'un tourisme automobile.

En 1935, un décret impose à la ville de Nancy de reprendre le travail de planification dans le cadre d'un groupement régional d'urbanisme. Parmi les 14 groupements constitués en France, celui de Nancy avec 14 communes est l'un des plus importants avec celui de Lyon. A Nancy, les études sont menées sous l'autorité de deux grands professionnels, Joseph Marrast et André Gutton, architectes et urbanistes ayant été des élèves d'Henri Prost. L'objectif quantitatif affiché est ambitieux : « Aujourd'hui, 1935 : 175000 habitants, Demain 1950 : 300000 habitants », et cet objectif sera atteint grâce aux communes périphériques. Le projet intercommunal comporte aussi des dimensions qualitatives : le tracé des routes de contournement et d'accès traverse les communes voisines, mais avec des intentions paysagères en particulier par le maintien des vues sur la ville dans une perspective de développement du tourisme automobile.

Dans les faits, la ville-centre connaît une croissance faible entre 1911 et 1962, de l'ordre de 7 %, la mettant au 24^e rang national. Cela est dû à l'impossibilité d'accueillir une nouvelle population⁴. Par contre les villes attenantes voient leur population tripler à Saint-Max, quadrupler à Vandœuvre, Les communes plus éloignées comme Seichamps à une dizaine de kilomètres de Nancy connaissent une croissance de 25 %, mais cela seulement à partir de 1954.

4. L'institutionnalisation et l'extension du territoire concerné

En octobre 1959, un district de 12 communes est créé, avec une fiscalité propre en 1973. La création d'une agence d'urbanisme en 1975 fournit un outil de programmation à l'ensemble des communes adhérentes, et en 1996 le district évolue en une communauté urbaine de vingt communes. Dès 2016 la communauté de communes du Grand Nancy s'engage avec le département de Meurthe-et-Moselle et l'association des maires dans l'élaboration d'un schéma d'organisation territoriale, le SCoT Sud, qui regroupe 476 communes, 26 intercommunalités et constitue un « bassin de vie » de 580000 habitants.

Cette situation permet à la communauté de communes du grand Nancy de devenir la 15^{ème} Métropole de France, alors qu'elle n'a pas la population suffisante pour revendiquer ce statut. Le seuil de population, 400000 habitants avec une aire urbaine de 650000 habitants n'étant pas atteint, c'est grâce aux fonctions « métropolitaines » exercées, en matière d'urbanisme, de transport, d'accompagnement universitaire, la réalité de ces fonctions étant soulignée par la forte intégration fiscale, que le statut de métropole est obtenu par décret du Premier ministre le 20 avril 2016. L'un des premiers actes de cette nouvelle métropole est

⁴ En 1954, 25 % des logements sont surpeuplés (contre 15 % dans les autres villes comme Strasbourg), sur la même période le nombre de logements créés est faible 27% alors que pour Metz l'augmentation est de 46%, le nombre de copropriété n'est que de 1% alors qu'il est de 14% à Grenoble,

d'initier un pôle métropolitain associant les 476 communes concernées par le SCoT sud, dans un syndicat mixte regroupant les intercommunalités à fiscalité propre. L'objectif du pôle est le développement économique, celui des infrastructures de transport, l'aménagement de l'espace la promotion de l'innovation et de la recherche.

Conclusion

Des programmes et des actions communes entre la ville et la campagne se développent et contribuent à la structuration d'un territoire très large, jusqu'aux confins du département. Cependant chaque commune, quelle que soit sa taille, reste profondément attachée à gagner de la population, La formule « il n'est de richesse que d'hommes » garde toute son actualité et la concurrence reste vive sur le territoire, y compris en interne. La mobilisation autour des *Moi* thématiques du développement durable, économie d'énergie et recherche de densités favorables aux transports collectifs, pourrait relancer une forme d'urbanisation dense, Il faut donc dans le même temps rester attentif à cette exigence de qualité de vie qui était au centre des préoccupations des urbanistes de la première moitié du XX^e siècle.

Références bibliographiques

CLEMENDOT P., « Population de Nancy (1815-1938) », *Annales de démographie historique, Hommage à Marcel Reinhard*, pp.119-134, 1973.

DION R.-M., « Effets des processus volontaristes dans la formation d'une région urbaine : Nancy et les plans d'aménagements et d'extension dans la première moitié du XXe siècle », *Revue géographique de l'Est*, t, 14, n ° 3-4, pp. 245-31, 1974.

DION R.-M., « L'évolution de Nancy depuis la Seconde Guerre mondiale et les perspectives d'avenir, *Le Pays Lorrain*, n° 3, 1987.

HOTTENGER G., « La question de l'habitation et la reconstruction des villes et villages », *Bulletin de la société industrielle de l'Est*, n° 128, 1917.

MARCHAND B., « La haine de la ville : Paris et le désert français de Jean-François Gravier », in *L'information géographique*, volume 65, n° 3, 2001. pp. 234-253 ; en ligne, consulté le 17 janvier 2017, URL : http://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_2001_num_65_3_2761.

PELTRE J., « Chroniques lorraines : croissance et aménagement de l'agglomération nancéienne », *Revue géographique de l'Est*, t. 4, n° 2, avril-juin 1964, pp.169-184.

PRÊCHEUR C., « Rapport de l'actuelle structure urbaine et de l'ancienne structure agraire », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 235-236, mai-juin 1953, pp.106-116.